Dans un communiqué du Directeur général des élections Erik Essousse publié ce 22 septembre 2020, l'on apprend que ces listes sont disponibles et peuvent être consultées dans les agences départementales d'Elecam.

Conformément au Code électoral, les listes des membres des deux collèges électoraux convoqués pour le scrutin du 6 décembre prochain, ont été rendus disponibles et affichées ce 22 septembre 2020 dans les 58 agences départementales d'Elections Cameroon. Il s'agit des conseillers municipaux et des chefs traditionnels de 1er, 2e et 3e degrés autochtones dûment homologués.

> Le processus démocratique en cours #EleCam #TT237
>
> Publiée par Franck Olivier BIYA - Officiel sur Mardi 22 septembre 2020

Dans l'agence départementale Elecam du Mfoundi par exemple, les chiffres provisoires font état de 186 votants pour le commandement traditionnel et 280 votants pour les délégués de département.

Dans la foulée, notons que ce lundi 22 septembre, était la date butoir de recevabilité des dossiers de candidature pour ce scrutin du 6 décembre 2020.